



Ruth De Oliveira

University of Cape Town
South Africa

 <https://orcid.org/0000-0003-0100-0259>

**“Ah non, je ne parle pas
anglais moi.
Je suis française !”¹
Une contribution
à la typologie
des pragmatèmes**

**“Oh no, I do not speak English. I’m French!”²
A contribution to the typology of pragmatems**

Abstract

This work presents and discusses the development of the hypothesis according to which clitic doubling (pronominal reduplication), as seen in the sentence “Je ne parle pas anglais moi. / I do not speak English [me]”, has the fundamental structural and pragmatic parameters of the pragmatem (R. De Oliveira, 2018). Structural, because it is a compositional construction but selected as a whole by the speaker to respond to a communication goal associated with a precise utterance situation (G. Fléchon *et al.*, 2012); pragmatic, since this device is a means of acting on the interlocutive context, allowing the accomplishment of a certain number of specific acts (I. Mel’čuk, 2013). In this sense, we argue that, like the pragmatem, the devise called French clitic doubling simultaneously has the following three characteristics, it is (i) fixed, (ii) compositional, and (iii) associated with a specific utterance situation.

Keywords

Pragmatem, clitic doubling, French language, language acts

¹ Extrait d’une interview de Mme M. Le Pen. https://www.lemonde.fr/politique/article/2015/04/22/marine-le-pen-a-new-york-en-francais-dans-le-texte_4620265_823448.html (consulté le 9 juillet 2020).

² Notre proposition de traduction diffère de celles les plus communément répertoriées par le moteur de recherche Google, e.g. “Oh no, I don’t speak English. I’m French!”: <https://www.france24.com/en/20150422-france-far-right-le-pen-time-gala-100-most-influential-people> (consulté le 9 juillet 2020).

0. Objet, méthodologie et cadre théorique de l'étude

Ce travail présente et discute le développement de l'hypothèse selon laquelle le **double marquage pronominal** (R. De Oliveira, 2018³), comme dans la séquence *Je ne parle pas anglais moi*, possède les paramètres structural et pragmatique fondamentaux du **pragmatème**. **Structural**, parce qu'il s'agit d'une construction compositionnelle sélectionnée en bloc par un locuteur pour répondre à un but de communication associé à une situation d'énonciation précise (G. Flechon *et al.*, 2012) ; **pragmatique**, dans le sens où ce type d'énoncé est un moyen d'agir sur le contexte interlocutif, permettant l'accomplissement d'un certain nombre d'actes spécifiques (I. Mel'čuk, 2013).

À cette fin, un rappel (1) sur la *projection actantielle* (L. Tesnière, 1953) introduit le concept de **double marquage pronominal** dont nous délimitons l'approche au cas sujet, et abordons (1.1) les principaux paramètres en langue et en discours (notamment A. Berrendonner, 2015). Dans (2) nous rendons compte de l'état de nos travaux et résultats obtenus. Ceux-ci suggèrent (2.1 Phase I) que le dispositif *je [...] moi* est un recours que le/la locuteur/rice utilise stratégiquement pour sauver la face (= se sortir d'affaire) dans des situations interactives impliquant l'échange d'informations ordinaires (= domaine public) ; le développement de notre corpus (3. Phase II) montre que ce dispositif se déclenche dans bien d'autres situations de communication, dont celles de transmissions d'informations personnelles (= domaine privé). Dans tous les cas, les données analysées dans le cadre d'une approche combinée (cf. contrat de coopération, praxématique, théorie des faces) suggèrent que le recours à ce dispositif témoigne d'un comportement verbal non-conforme aux règles conversationnelles, ce qui donne lieu à **un certain malaise interactionnel**.

Pour tenter de mieux appréhender le fonctionnement pragmatico-discursif susceptible d'entraîner **cet effet socio-interactif de malaise** nous nous proposons (3. Phase II) de classer ce dispositif parmi les pragmatèmes en l'évaluant selon les trois caractéristiques concomitantes suivantes ; il s'agit d'une structure (i) figée, (ii) compositionnelle, et (iii) associée à une situation d'énonciation spécifique.

³ Texte présenté à la 8^e Conférence internationale : Pragmatique et communication interculturelles. Cyprus / 8–10 juin 2018. URL: http://inpra2018.org/wp-content/uploads/2018/06/programme_INPRA_FINALbis.pdf (consulté le 15 juillet 2020).

1. Sur la projection actantielle : rappel des paramètres

La projection des actants (L. Tesnière, 1953) ou *segmentation* (Ch. Bally, 1951 [1909]) — phénomène syntaxico-pragmatique identifié sous bien d'autres étiquettes⁴ dont celle de *dislocation de la phrase* (que nous utilisons ici) — se caractérise fondamentalement par l'écho produit entre un élément phrastique (lexical, pronominal, adjectival ou verbal) et un pronom clitique (sujet ou complément). La relation référentielle établie entre le constituant disloqué (à droite ou à gauche du noyau verbal) et le pronom clitique engendre un effet de redondance, qu'on associe généralement à la thématization du constituant dit *disloqué*⁵. Comme l'observe Berrendonner (2015) :

Cette caractérisation sémantique (d'aucuns disent pragmatique) a été unanimement reprise ensuite, tant dans les travaux de syntaxe qu'en analyse du discours, si bien que l'équation *élément disloqué = thème* [...] apparaît comme une constante de la modélisation, et comme un lieu commun de la doxa grammaticale⁶.

Jugées a-normatives, ce qui pose le problème de l'interprétation syntaxique ; réputées courantes à l'oral, ce qui requiert la prise en compte de la situation interactionnelle, les constructions disloquées font l'objet d'un nombre remarquable de travaux du fait de leur rendement en langue, démontré, entre autres, par les générativistes ; comme de leur nature socio-culturelle, que d'aucuns, dont sociolinguistes et pragmaticiens, tentent de saisir.

Comme annoncé, notre étude porte sur un cas précis de dislocation : celui du redoublement du clitique sujet par son doublet à la périphérie droite de la phrase

⁴ Sur les questions de terminologie, par extension, sur la difficulté à cerner ce phénomène : Franck Neveu, « Présentation : Détachement, adjonction, discontinuité, incidence... » *Cahiers de Praxématique* 2003, 40. <http://journals.openedition.org/praxématique/455> (consulté le 30 octobre 2019).

⁵ D. Apothéloz (1997) et Riegel *et al.* (2009 [1996]), parmi bien d'autres, voient dans la dislocation un dispositif permettant d'assigner à un élément la valeur de thème, le reste de la phrase formant le propos.

⁶ Notons toutefois que dans l'état actuel de la recherche sur les dislocations, les notions de *thème* et de *phrase* constituent des questions théoriques toujours ouvertes. Notamment, « (i) La notion de *phrase*. Constitue-t-elle ou non un cadre convenable pour décrire les faits de dislocation, ou bien son usage comporte-t-il en germe des défauts de généralité ? Le débat est ouvert sur ce point entre tenants de la grammaire de phrase traditionnelle et partisans d'une distinction morpho- / pragma-syntaxe. (ii) La notion de *thème (topic)*. Est-elle opératoire pour caractériser la valeur sémantique des constructions disloquées, ou manque-t-elle de généralité ? Certaines données remettent en question l'équation *élément disloqué = thème*, et suggèrent que la fonction sémantique des dislocations est à chercher ailleurs que dans le marquage d'un statut informationnel » (A. Berrendonner, 2015).

dont nous proposons de schématiser la syntaxe selon « toute une série de définitions concordantes »⁷ proposée par Berrendonner (2015). À savoir :

Les dislocations prototypiques sont des structures des formes :

(i) $A \# [...a...]Z$

(ii) $[...a...]Z \# A$

dans lesquelles :

Z est une proposition verbale (= construction formée d'un verbe tensé et de ses dépendants).

A est un argument (valenciel ou non) régi par le verbe de **Z**.

a est un pronom clitique coréférentiel à **A**, et qui instancie le même rôle d'argument que **A**. Cette redondance fonctionnelle est dite **double marquage**. Elle a pour conséquence que **A** apparaît syntaxiquement facultatif : si on le supprime, ce qui reste, **Z**, est encore une proposition complète bien formée.

est une frontière prosodique. (L'élément **A** forme donc un groupe intonatif distinct, ce qui lui vaut aussi l'appellation de constituant *détaché*).

Berrendonner, 2015

Dans ce qui suit, les constructions auxquelles nous nous référons sont du type : $a_z A$ où le clitique sujet **a** est coréférentiel et instancie le même rôle que **A**. Ce type de construction, sélectionnée et énoncée en bloc, ne comporte pas de **#**. Autrement dit, le doublet **A** ne constitue pas un groupe intonatif distinct.

Ces caractéristiques préliminaires exposées, dans (1.1) nous apportons des précisions sur les questions de fréquence, fonction et dimension pragmatique de ce dispositif.

1.1. Délimitation de l'étude : « analyse en double marquage »⁸

Tandis qu'un certain nombre de travaux affirment que les constructions disloquées sont particulièrement fréquentes dans les productions orales, d'autres soutiennent le contraire. Ainsi, d'après Blasco-Dulbecco (1994 : 43) « le double marquage est [...] un procédé syntaxique formel rare » alors que pour Apothéloz (1997 : 5) : « [l]a fréquence à l'oral d'une séquence comme **moi je** est en effet si grande qu'on est porté à penser que pour beaucoup de locuteurs, elle fonctionne comme un allomorphe de **je**, du moins comme une forme à motivation pragmatique pratiquement nulle ».

Néanmoins, en termes d'usage/fréquence, ce que l'on est en mesure d'affirmer est que parmi les sujets syntaxiques (tous types confondus, dans des corpus oraux)

⁷ L'auteur fait ici référence aux travaux de Larsson (1979), Blasco-Dulbecco (1999), Lambrecht (2001), et Riegel *et al.* (2009 [1994]).

⁸ Nous empruntons « Analyse en double marquage » à M. Blasco-Dulbecco (1994) qui emprunte la dénomination « double marquage » à C. Blanche-Benveniste *et al.* (1984).

seuls 10% environ sont doublement marqués (M. Blasco-Dulbecco, 1999 : 83) ; notons que le taux de SN sujets lexicaux redoublés par un doublet clitique est en moyenne de 24% (Conveney, 2002, cité par A. Berrendonner, 2015). Aussi, (cf. M. Blasco-Dulbecco, 1994, 1999), les dislocations à gauche sont plus nombreuses que les dislocations à droite : environ 70% contre 30% alors que les constituants phrastiques les plus fréquemment disloqués, à gauche comme à droite, sont les SN sujets, lesquels prédominent à l'oral (70%).

Contrairement à d'autres types de dispositifs dits disloqués, le **double marquage pronominal** du sujet, à droite (désormais DMsPD) comme à gauche de z (DMsPG), se prête bien à l'analyse conceptuelle d'après laquelle la dislocation est un phénomène spécifique aux propositions, plus précisément, aux propositions principales où le syntagme noyau z ne peut être qu'une construction verbale. K. Lambrecht (2001 : 1050) observe à ce propos que la propriété la plus fondamentale des éléments disloqués à gauche comme à droite est leur statut extra-propositionnel : ils sont placés *outside the boundaries of the clause*, ce qui implique que le z adjacent soit toujours une *clause*⁹.

Pour rendre compte de la dimension pragmatique de ces configurations, on soulignera, avec Apothéloz, que leur fonction première

est de marquer formellement l'organisation de l'énoncé [...]. Il s'agit, fondamentalement, de modifier le statut d'un référent relativement à l'état courant de l'univers du discours, soit en l'introduisant dans cet univers, soit en le réactivant s'il y figure déjà. Ce qui aboutit de toute façon [...] à lui conférer une saillance cognitive particulière. Cette opération a pour conséquence immédiate que ce référent devient identifiable au moyen d'un simple pronom clitique.

D. Apothéloz, 1997 : 7

Du fait de cette *saillance cognitive particulière conférée au référent au moyen d'un clitique et son doublet* nous proposons (i) de voir dans le DMsPD une structure à la fois thématique et informationnelle, et (ii) d'établir alors une distinction entre la notion de *thème* [= ce dont il s'agit / ce qui est posé] et celle de *topic* [= ce dont il s'agit d'insister / ce sur quoi on insiste]. Ainsi, [= A a z] comme [$a z$ A] comportent un thème et une information alors que seul [A a z] contient un *topic*. Autrement dit, «high accessibility of the referent [$a z$ A] is a general condition for the appropriate use of the anti-topic construction [= DD] »¹⁰ (K. Lambrecht, 1996 : 186).

⁹ Pour une discussion des dislocations du type *Celle-ci, d'histoire d'amour, n'échappe pas à la règle* (cité par A. Berrendonner, 2015) où le groupe en italiques se trouve au milieu d'une proposition, et serait peu acceptable à ses extrémités. Consulter, entre autres, E. Larsson (1979), M. Blasco-Dulbecco (1999), É. Delais-Roussarie *et al.* (2004).

¹⁰ Lambrecht, entre autres, affirme que, «in contrast with left-detachment, the lexical topic expression in right detached position cannot indicate a new topic or a topic shift ». Autrement dit, les

En ce sens, on peut alors s’interroger sur la/les fonction(s) pragmatico-discursives de cette *saillance cognitive particulière conférée au référent* dans les dispositifs [a_z A]. Nous faisons ici l’hypothèse que dans [a_z A], **A (moi)** assume une fonction interactionnelle de *self-repair*, autrement dit « réparer un possible défaut d’intercompréhension » (A. Berrendonner, 2015). Aussi, à l’appui de ce qu’écrit Berrendonner (2015) sur les dislocations à droite, nous argumentons que le dispositif DMsPD « [a] souvent lieu dans des énoncés exclamatifs ou à contenu axiologique » ; à l’appui de quelques travaux en domaine sémantique¹¹, nous proposons de voir dans ce dispositif « la marque d’un investissement affectif particulier du locuteur dans le contenu qu’il énonce ». Dans ce qui suit (2), nous démontrons que le DMsPD est *un effet d’ethos indirect* ; une sorte de *réparation improvisée* ou *une redondance excessive* pouvant être interprétées *comme des symptômes d’émotion*.

2. État et résultats de nos recherches

2.1. Phase I

Dans des travaux précédents (notamment R. De Oliveira, 2013, 2019) nous avons posé que le DMsPD, notamment (a) *je ne sais pas moi* (= a[neg₁]_z[neg₂] A) représente des lieux communs descriptifs des manifestations émotionnelles où ces dispositifs constituent des énoncés *relativement* figés dans leur forme et jouissant d’une certaine plausibilité (Ch. Plantin, 1997). Du fait de sa forme disloquée et du caractère dialogique de la négation, nous nous sommes interrogée sur ce qui distingue[rait] (a) de (b) *je ne sais pas / je ne sais pas non plus* ; pourquoi et dans quelles situations, ou à quel moment de l’interaction, le locuteur emploie celle-là plutôt que celle-ci ou vice-versa ? Quels sont les effets socio-interactifs produits ? Qu’en ressort-il au niveau du profil du locuteur ? Pour répondre à ces questions nous nous sommes appuyée sur un schéma construit autour du verbe *savoir*, i.e. (1). À partir de là, le premier constat est que (1) admet des réponses aussi diverses que :

dislocations à gauche serviraient à introduire un nouveau thème alors que celles à droite serviraient à ratifier un thème déjà établi comme tel dans le contexte antérieur. Si des études sur corpus montrent que cette tendance se vérifie statistiquement, cette caractéristique n’est cependant pas généralisable. Selon Ashby (1988, cité par A.-S. Horlacher, G. Müller, 2005), certaines occurrences de dislocations à droite instaurent en effet un nouveau thème.

¹¹ Notamment les travaux de Henning Nølke, dont l’essentiel est présenté dans *L’énonciation dans tous ses états : mélanges offerts à Henning Nølke à l’occasion de ses soixante ans* (M. Birkelund et al., eds., 2008).

- (1a) *Je sais.* / (1b) *Je ne sais pas.*
 (1c) *Moi je sais.* / (1d) *Je sais moi.*
 (1^e) *Moi je ne sais pas.* / (1f) ***Je ne sais pas moi.***

Dans le cadre de l'analyse interactionnelle, à l'égard de (1a) et (1b), le contrat de coopération (P. G r i c e, 1975) est respecté. Autrement dit, l'information donnée par (1a) et (1b) est suffisante sans être excessive conformément aux « maximes de quantité » ; on part du principe que ces réponses sont véridiques et faites à bon escient conformément aux « maximes de qualité » ; la pertinence est évidente conformément à la « maxime de relation » ; la formulation est claire et concise conformément aux « maximes de manière ». On peut alors parler d'« efficacité maximale de l'échange d'informations ». Autrement dit, les assertions affirmatives/négatives (1a) *je sais*, (1b) (*je ne sais pas*) ont une valeur objective neutre : il s'agit de dire *oui* ou *non* tandis que les structures (1c) à (1f) véhiculent chacune une information supplémentaire, chacune d'entre elles faisant écho à une certaine subjectivité interprétative.

Pour tenter de saisir le sens de ces énoncés, nous avons fait appel aux concepts de *dialogisme externe* (dialogue au sens courant du terme) et *dialogisation intérieure du discours* (J. B r e s et al., 2005 ; J. B r e s, A. N o w a k o w s k a, 2006). Cette notion-ci s'est révélée particulièrement intéressante du fait qu'elle se manifeste au niveau microtextuel, c'est-à-dire au niveau de l'énoncé-phrase, dont l'approche fait appel à une prise en compte de la formation discursive du discours, située au niveau macrotextuel. Il s'agit en somme d'aller du global vers le local, où se manifeste la matérialité discursive du dialogisme. La formation discursive du discours témoigne ainsi à la fois d'une reprise de (= *dialogisme constitutif*) et d'une réponse à (*dialogismes interdiscursif et interlocutif*) d'autres discours. Dans l'interaction (*reprise de / réponse à*), on perçoit dans ces réponses le mode « dédoublé » du dire. Cela peut être décrit comme une sorte de dialogue interne — en deçà du dialogue avec autrui — mais ce dont il relève, c'est cette *forme de dialogisme* envisagée par Bakhtine « **entre le sujet parlant et sa propre parole** » (J. A u t h i e r - R e v u z, 2003 : 87). Autant dire que ces énoncés disloqués sont affectés par la *dialogisation*, dont l'observation de la matérialité discursive permet de capter quelque chose des *mouvements d'émotion dans l'organisation de la parole*.

De l'approche praxématique (*supra*) il ressort le concept d'affectivité dans le langage (= mouvements d'émotion), dont l'association au champ sémantique du « drame », nous a mené à placer la suite de l'analyse du DMsPD dans le cadre des travaux de Goffman, notamment *La présentation de soi* (1973).

L'élaboration et la projection de l'image de soi dans l'interaction (E. G o f f m a n, 1973 : 43—72¹²) sont les fondements de la conception goffmanienne notoire

¹² L'interaction y étant présentée comme une scène de théâtre, les individus deviennent des acteurs se manifestant ainsi à travers des rôles, c'est-à-dire, des images de nous-mêmes dont nous en efforçons de valoriser.

de **face**. Dans les contacts sociaux, la **face** de chaque interactant est exposée à l'autre. Nous nous exposons pour **défendre ou délimiter** notre (ou un) territoire comme pour **proposer ou imposer** une image valorisante de nous-mêmes (cf. les faces négatives et positives de P. Brown et S.C. Levinson, 1988). Le concept de face est de ce fait indissociable des **actes de langage indirects** (cf. J.L. Austin, 1970 [1962] ; P. Brown, S.C. Levinson, 1988).

On pose que les séquences du type B2, ci-dessous, sont un recours utilisé stratégiquement pour sauver sa face, dans le sens de *se sortir d'affaire*. À titre d'illustration, considérons la situation suivante¹³ observée dans le hall d'un hôtel de ville, entre A (personne à la recherche d'un renseignement) et B (personne à l'accueil).

A₁ — *Bonjour. Vous savez si Madame Untel de l'état civil est là ? [...]*

B₁ — *Je ne sais pas. Je ne l'ai pas encore vu, ce matin.*

A₂ — *Vous pensez qu'elle sera là bientôt ? [...]*

B₂ — ***Je ne sais pas moi.** Je ne suis pas sa secrétaire.*

Dans (I), A engage le processus interactif en posant une première question, dont la réponse fournie par B est négative (B₁) ; A pose une deuxième question (A₂) à laquelle B répond par $a[\text{neg}_1]_z[\text{neg}_2]A$. En tenant compte du fait que la réponse attendue est $a[\text{neg}_1]_z[\text{neg}_2]$ (= je ne sais pas non plus), tout se passe comme si cette réplique mettait à mal B dont la fonction consiste justement à « renseigner ». Se sentant ainsi « menacé » B va tout faire pour préserver sa face et ne pas la perdre. Au cours de ce processus de « figuration » (= *face work*, E. Goffman, 1973), le dispositif $a[\text{neg}_1]_z[\text{neg}_2]A$ permet à B : (i) de sauvegarder son territoire¹⁴ (= l'échange aurait dû se terminer avec B₁, B ayant déjà énoncé *ne pas savoir...* ; dans ce sens, le fait de poser une deuxième question (cf. A₂) consiste[r]ait déjà en une sorte d'« invasion ») ; (ii) tout en suggérant une image de soi *susceptible d'être* valorisante (= B *ne sait pas* parce que cela *ne relève pas de sa fonction*, cf. B₂). Ce *désir de faire bonne figure* (= règles d'amour-propre) s'avère par ailleurs être une tendance¹⁵ (R. De Oliveira, 2019), qu'on associe à une rupture du contrat de coopération. Conséquemment, le non-respect des règles de politesse entraîne un certain malaise dans la situation énonciative, un effet socio-interactif

¹³ Pour une description détaillée de notre corpus, R. De Oliveira (2019).

¹⁴ Dans *La mise en scène de la vie quotidienne* (Tome 2, chapitre 2) Goffman présente « Les territoires du moi » en indiquant que « les territoires varient selon leur organisation ». Parfois les territoires sont fixes et bien délimités, parfois ils sont mobiles et aux frontières changeantes. Pour ce qui est de l'espace personnel, il est temporaire et situationnel (e.g. dans un ascenseur...). Dans sa démarche, Goffman s'intéresse aux « marqueurs » qui séparent deux territoires (e.g. l'accoudoir du siège d'un train...) ainsi qu'aux modes d'intrusion dans le territoire de l'autre.

¹⁵ Comme le dit Goffman (1973 : 159) : « Nous soutenons que l'individu agit constamment de façon à faire savoir que son caractère est sain et sa compétence raisonnable ».

incompatible avec le cadre de l'échange d'informations, un lieu qui reflète nos comportements sociaux au quotidien.

Ces premiers résultats sont à l'origine du développement de notre corpus. Les données collectées (Phase II, cf. 3) montrent que ce dispositif se déclenche aussi dans des situations énonciatives autres que celles impliquant le verbe *savoir* (= échanges d'informations ordinaires), tout en conservant sa valeur illocutoire (*supra*) d'acte indirect du langage (dans le sens de Searle).

Du fait de ses réalisations dans des contextes multiples et variés, nous nous proposons de démontrer (3), qu'à l'instar du pragmatème (G. Fléchon *et al.*, 2012) le **double marquage du sujet pronominal à droite** possède simultanément les trois caractéristiques suivantes : il s'agit d'une structure (i) figée, (ii) compositionnelle, et (iii) associée à une situation d'énonciation spécifique.

3. Évaluation de l'hypothèse initiale

3.1. Le DMsPD est(-il) un pragmatème (?)

Avant de procéder à l'évaluation de l'hypothèse annoncée, nous présentons les fondements théoriques de notre postulat à l'appui notamment des travaux de G. Fléchon *et al.* (2012).

Fondées sur la terminologie et outils disponibles en sémantique lexicale¹⁶, les recherches menées par Fléchon *et al.* (2012), s'appuient sur les travaux du *Natural Semantic Metalanguage* (cf. C. Goddard, A. Wierzbicka, 2007) pour élargir la caractérisation notionnelle des pragmatèmes¹⁷ aux unités lexicales pragmatiquement contraintes fonctionnant comme des énoncés. Dans leur typologie, les auteurs intègrent ainsi (i) des locutions, i.e. des expressions non compositionnelles dont l'usage est pragmatiquement contraint (p. ex. CHAUD DEVANT ! [énoncé par un serveur pour demander le passage]), et (ii) des lexèmes eux aussi associés à une situation pragmatique bien spécifique, comme ALLO ! [énoncé en décrochant le téléphone pour établir le contact avec la personne appelant].

Leur proposition de modélisation comprend trois classes de pragmatèmes : le **pragmatème cliché** (= lexème) ; le **pragmatème lexémique** (= locution) ; le **pragmatème locutionnel** (= locution). Quant au traitement lexicographique, les auteurs décrivent deux outils de classement comme complémentaires : (i) à partir du **principe d'ancrage lexical** : l'*ancree lexicale* représente une clé d'accès sémantique et (ii) selon la **notion de scripts culturels**, les *scripts* étant d'ordre concep-

¹⁶ Terminologie et outils conçus par la Lexicologie Explicative et Combinatoire, la branche lexicale de la théorie Sens-Texte (I. Mel'čuk, 1995).

¹⁷ Telles qu'originellement introduites par Igor Mel'čuk en 1995 (*supra*).

tuel en ce qu'ils « représentent des normes et des valeurs culturelles concernant différents aspects de la pensée, du “dire” et du comportement » (G. Fléchon *et al.*, 2012 : 16)¹⁸. La prise en compte de cet outil-ci est un apport non négligeable à la modélisation des pragmatèmes du fait que ces phrasèmes¹⁹ sont associés à des situations typiques de la vie quotidienne où ils possèdent une « forte charge socio-culturelle » (G. Fléchon *et al.*, 2012 : 6). C'est ici où le dispositif étudié dans cette étude, à savoir le DMsPD, pourrait bien trouver sa place.

3.2. Phase II

Pour valider l'hypothèse initiale, nous soutenons, qu'à l'instar du pragmatème, le DMsPD présente simultanément les trois caractéristiques suivantes.

1. Ce dispositif est figé : « il s'agit de syntagmes non libres ou phrasèmes, mis à la disposition du locuteur par le lexique de la langue et non construits par le locuteur lui-même en situation de parole » (G. Fléchon *et al.*, 2012). En effet, comme démontré (*supra*), la projection d'actant vers la droite de Z se distingue assez clairement de celle vers la gauche. Dans ce sens, le DMsPD est un dispositif figé.
2. Contrairement à des locutions, le DMsPD, constitue un phrasème compositionnel puisqu'il renvoie littéralement à ce qui est dit ; cela s'applique à *je ne sais pas moi*, comme à :

- (i) *Je ne suis pas un menteur moi.*
- (ii) *Je ne parle pas anglais moi.*

[« je » parle de/me réfère à « moi » : c'est de « moi » dont il est question, etc.]. Ce dispositif s'oppose par exemple « aux phrasèmes non compositionnels que sont les locutions — comme PASSER L'ARME À GAUCHE, POMME DE DISCORDE, POULE MOUILLÉE, etc. — qui, bien entendu, peuvent pour certains reposer sur des métaphores transparentes, mais ne véhiculent pas littéralement le sens de leurs composants lexicaux » (G. Fléchon *et al.*, 2012).

¹⁸ À propos de classement lexicographique, X. Blanco (2013 : 20) écrit : « tout pragmatème est figé par une situation spécifique qui doit être précisée dans le dictionnaire moyennant une glose explicative. En tant qu'énoncé, il réalise, en plus, un acte de parole qui doit être également explicité ».

¹⁹ (Rappel). Dans la préface de *Les Pragmatèmes*, Alain Rey précise que « [l]e concept et le terme de *phrasème* entrèrent dans une théorie venue d'une pratique lexicographique innovante, construite par un sémanticien, Igor Mel'čuk [dont les] travaux théoriques remarquables, incarn[ent] [...] une tendance nouvelle d'association théorie-pratique portant sur le lexique du français mais d'ambition générale, en élaborant un dictionnaire qualifié d'"explicatif" et de "combinatoire", fondé sur une théorie dite "sens-texte" » (X. Blanco Escoda, S. Mejri, 2018 : 8).

3. La troisième caractéristique, la plus remarquable selon Fléchon *et al.*, précise que tout pragmatème « est associé à une situation d'énonciation spécifique qui [déclenche] son usage plutôt que d'autres qui pourraient pourtant a priori convenir tout autant mais que les locuteurs natifs français ne tendent pas spontanément à les employer » (G. Fléchon *et al.*, 2012).

Comme démontré (*supra*), **Je ne sais pas moi** l'emporte sur d'autres dispositifs susceptibles de *signifier* « ne pas savoir [...] / ne pas savoir non plus » mais n'ayant pas la force illocutoire d'un acte de parole, dont la valeur intentionnelle se traduirait par 'Je vous ai déjà dit que je ne savais pas ; que cela ne relève pas de ma fonction ; par ailleurs, vous m'embêtez ; cette conversation est terminée'. Néanmoins, du point de vue des relations interpersonnelles, la dimension locutoire d'un tel message aurait un impact interactionnel néfaste bien trop marqué. Son usage s'avérant en effet incompatible, voire inconcevable dans le cadre préfini (*supra*). C'est alors que le DMsPD se déclenche (conscient ou inconsciemment) permettant à celui/celle qui l'énonce de *se sortir d'affaire*. Dans ce sens, parce que *contraint* par la situation de son emploi, ce dispositif peut être appréhendé comme *un cliché culturel*.

L'association du DMsPD à une situation spécifique — où il semble se déclencher plus naturellement que d'autres dispositifs — peut être validée par (i) **Je ne suis pas un menteur moi** et (ii) **Je ne parle pas anglais moi**. Produits dans le cadre d'interviews, le DMsPD dans (i) et (ii), comme dans **je ne sais pas**, présentent les caractéristiques d'un cliché conversationnel, du type *script culturel*. Au cours de l'entretien (i), le locuteur M. François Fillon, commence par énoncer (a) **Je ne suis pas un menteur** qu'il reformule aussitôt par (b) **Je ne suis pas un menteur moi**. Ce faisant, le DMsPD émerge comme *un script culturel* lequel, contrairement à la séquence canonique ($a[neg_1]_2[neg_2][...]$), est plus à même d'implémenter « linguistiquement le script en question » (G. Fléchon *et al.*, 2012 : 16). Aussi, on ne saurait dissocier la force illocutoire de ce script du contenu du contexte d'énonciation (M. Fillon est alors l'un des 11 candidats à l'élection présidentielle française de 2017).

Dans le développement de notre hypothèse, nous observons que le DMsPD ne se confine pas au cadre question/réponse. En effet, lorsque M^{me} Le Pen, désignée parmi les cent personnes les plus influentes au monde par le *Time*, arrive à la soirée organisée par le magazine américain et qu'on s'adresse à elle en anglais, M^{me} Le Pen énonce (ii) **Je ne parle pas anglais moi**.

Dans (i) et (ii), tout se passe comme s'il s'agissait de clarifier un malentendu (réel ou feint) que le pronom clitique seul ne suffirait à assurer sans ambiguïté la compréhension du propos qu'on veut énoncer. C'est alors que **A (moi)** assume une fonction interactionnelle de *self-repair* (A. Berrendonner, 2015). En ce sens, à l'appui de ce qui a été dit sur **je ne sais pas moi**, le DMsPD peut être interprété comme une forme indirecte d'expression d'un acte illocutoire. Dans tous les cas, il s'agit d'un recours stratégique apte à gérer l'organisation séquentielle

interactive à la faveur du locuteur. Ce *script culturel* — indicateur d’un certain malaise interactionnel — est en effet généralement suivi d’arguments, fondés ou fallacieux :

- Rappel (*supra*) : « Je ne sais pas moi.
 > Je ne suis pas sa secrétaire. »
- (i) « Je ne suis pas un menteur. Je ne suis pas un menteur moi.
 > Je ne veux pas amener les Français dans une impasse ». (F. Fillon)
- (ii) « Ah non, je ne parle pas anglais moi.
 > Je suis française ». (M. Le Pen)

Références citées

- Apothéloz D., 1997 : « Les dislocations à gauche et à droite dans la construction des schématisations ». In : D. Miéville, A. Berrendonner, éd. : *Logique, discours et pensée. Mélanges offerts à Jean-Blaise Grize*. Peter Lang, 183—217. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00870388/document> (consulté le 10 octobre 2019).
- Austin J.L., 1970 [1962] : *Quand dire c’est faire*. Paris, Editions du Seuil.
- Authier-Revuz J., 2003 : « Le fait autonymique : langage, langue, discours — quelques repères ». In : J. Authier-Revuz *et al.* : *Parler des mots. Le fait autonymique en discours*. Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 67—95.
- Bally Ch., 1951 [1909] : *Traité de stylistique française*. Paris, Klincksieck.
- Berrendonner A., 2015 : « Constructions disloquées ». In : *Encyclopédie grammaticale du français*. Encyclogram.fr.
- Berrendonner A., 2008 : « Dislocation et conjugaison ». *Cahiers de Praxématique* 48, 85—110.
- Birkelund M., Mosegaard Hansen M.-B., Norén C., éd., 2008 : *L’énonciation dans tous ses états : mélanges offerts à Henning Nølke*. Peter Lang.
- Blanche-Benveniste C., Deulofeu J., Stéfanini J., Van Den Eynde K., 1984 : *Pronom et syntaxe. L’approche pronominale et son application au français*. Paris, SELAF — Société d’Études Linguistiques et Anthropologiques de France.
- Blanco X., 2013 : « Les pragmatèmes : définition, typologie et traitement lexicographique ». *Verbum* 4 [Vilniaus Universitetas], 17—25.
- Blanco Escoda X., Mejri S., 2018 : *Les Pragmatèmes*. Préface A. Rey. Paris, Garnier.
- Blasco-Dulbecco M., 1994 : *Les énoncés à “redoublement et dislocation” en français contemporain : analyse en “double marquage”*. Thèse de doctorat en Letters. Aix-Marseille 1.
- Blasco-Dulbecco M., 1999 : *Les dislocations en français contemporain*. Paris, Champion.

- Bres J. *et al.*, 2005 : *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*. Bruxelles, Duculot.
- Bres J., Nowakowska A., 2006 : « Dialogisme : du principe à la matérialité discursive ». *Recherches linguistiques* 28 : *Le sens et ses voix*. L. Perrin, dir. [Metz : Université de Metz] 21—48. <http://asl.univ-montp3.fr/masterRECHERCHE/M2/jbres/V32.pdf> (consulté le 27 octobre 2019).
- Brown P., Levinson S.C., 1988 : *Politeness: some universals in language usage*. Cambridge, Cambridge University.
- Combettes B., 1996 : « Facteurs textuels et facteurs sémantiques dans la problématique de l'ordre des mots : le cas des constructions détachées ». *Langue française* 111 : *L'ordre des mots*. H. Nølke, H. Korzen, édés., 83—96. www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1996_num_111_1_5352 (consulté le 20 octobre 2019).
- Delais-Roussarie É., Doetjes J., Sleeman P., 2004 : « Dislocation ». In : F. Corblin, H. de Swart, édés.: *Handbook of French Semantics*. Stanford, CSLI Publications, 501—528.
- De Oliveira R., 2013 : « Manifestations émotionnelles de la dislocation : le cas de l'agacement ». In : F. Baider, G. Cislaru, édés. : *Cartographie des émotions : propositions linguistiques et sociolinguistiques*. Paris, Presse de la Sorbonne, 211—224.
- De Oliveira R., 2019 : « Enunciado emotivo e impacto sociointerativo: um estudo de caso em contexto francófono ». *Revista brasileira de linguística aplicada*, 1—35. http://www.scielo.br/scielo.php?script=sci_arttext&pid=S1984-63982019005008104&lng=en&nrm=iso (consultado el 9 de julio 2020).
- Fléchon G., Frassi P., Polguère A., 2012 : « Les pragmatèmes ont-ils un charme indéfinissable ? ». In : P. Ligas, P. Frassi : *Lexiques. Identités. Cultures*. QuiEdit, 81—104, hal-00864863 (consulté le 9 juillet 2020).
- Goddard C., Wierzbicka A., 2007 : “Semantic primes and cultural scripts in language learning and intercultural communication”. In : G. Palmer, F. Sharifian, édés.: *Applied Cultural Linguistics: Implications for second language learning and intercultural communication*. Amsterdam, John Benjamins, 105—124.
- Goffman E., 1973 : *La présentation de soi*. Paris, Minuit.
- Grice H.P., 1975 : “Logic and Conversation” In : P. Cole, J.L. Morgan, édés.: *Syntax and Semantics 3: Speech Acts*. New York: Academic Press, 41—58.
- Horlacher A.-S., Müller G., 2005 : « L'implication de la dislocation à droite dans l'organisation interactionnelle ». *TRANEL* 41, 127—145.
- Lambrecht K., 1996 : *Information structure and sentence form: Topic, focus, and the mental representations of discours referent*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Lambrecht K., 2001 : “Dislocation”. In : M. Haspelmath, E. König, W. Oesterreicher, W. Raible, édés.: *Language Typology and Language Universals: An International Handbook*. Vol. 2. Berlin, New York, Walter de Gruyter, 1050—1078.
- Larsson E., 1979 : *La dislocation en français. Étude de syntaxe générative*. Lund, CW K Gleerup.
- Meřčuk I., 1995 : “Phrasemes in Language and Phraseology in Linguistics”. In : M. Everaert *et al.*, édés.: *Idioms. Structural and Psychological Perspectives*. Hillsdale, N.J. Hove, UK, Lawrence Erlbaum Associates, 167—232.

- Mel'čuk I., 2013 : « Tout ce que nous voulions savoir sur les phrasèmes, mais ... ». *Cahiers de lexicologie* 1 (= n° 102), 129—149.
- Nølke H., 1998 : « Il est beau le lavabo, il est laid le bidet ». In : M. Forsgren, K. Jonasson, H. Kroning, eds.: *Prédication, assertion, information, Actes du colloque d'Uppsala 1996*. Acta Universitatis Upsaliensis.
- Plantin Ch., 1997 : « L'argumentation dans l'émotion ». *Pratiques : linguistique, littérature, didactique* 96 : *Enseigner l'argumentation*, 81—100. www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_1997_num_96_1_2475 (consulté le 25 octobre 2019).
- Riegel M., Pellat J., Rioul R., 2009 [1994] : *Grammaire méthodique du français*. Paris, PUF.
- Tesnière L., 1953 : *Esquisse d'une syntaxe structurale*. Paris, Klincksieck.